

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Engagement de la MFR du Campus du Beaujolais

La MFR du Campus du Beaujolais s'engage à :

- Déployer auprès des apprenants la pédagogie de l'alternance des MFR
- Entretenir une relation forte avec le milieu professionnel
- Former aux compétences et savoir-faire spécifiques à la filière
- Accompagner et suivre les apprenants en entreprise (à minima une visite par apprenant par année scolaire)
- Préparer les apprenants à l'examen
- Préparer la poursuite d'études et l'insertion professionnelle
- Proposer un cadre de travail agréable

Signature de la direction de la MFR :



Engagement de l'apprenant

En s'inscrivant à la MFR du Campus du Beaujolais, l'apprenant s'engage à :

- S'acquitter des frais d'adhésion **avant le démarrage de la formation**
- Commander en ligne le Pass Région à l'adresse suivante : <https://www.auvergnerhonealpes.fr>
- Respecter le cadre de la formation en alternance défini par le règlement intérieur
- Avoir une tenue vestimentaire adaptée conformément au règlement intérieur
- Signaler rapidement ses absences ou retards à la MFR ainsi qu'à l'entreprise
- Respecter l'organisation contribuant au « Bien vivre ensemble » à travers la réalisation de tâches destinées à la bonne tenue des salles de classe et des espaces collaboratifs
- Participer à toutes les activités pédagogiques
- Respecter les échéances de travail
- Respecter ses engagements envers l'entreprise et la MFR
- Ne pas engager de procédure de rupture de contrat **sans en avoir informé la MFR au préalable**
- Adopter une posture professionnelle adaptée en entreprise comme à la MFR

Signature de l'apprenant :